



Québec, le 11 mai 2016

Monsieur Pierre André  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le *Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic*, et ce, à compter du 6 juin 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission d'enquête chargée de tenir une enquête et une audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Pierre Baril

c.c.: M. René Beaudet, secrétaire et directeur général du BAPE

Québec, le 11 mai 2016

Monsieur John Haemmerli  
Membre additionnel  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le *Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic*, et ce, à compter du 6 juin 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission d'enquête chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par Monsieur Pierre André.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. : M. René Beaudet, secrétaire et directeur général du BAPE